



Conseil communal
1002 LAUSANNE

Lausanne, le 18 mars 2011
C. 28/429 – SIL - uc

Résolution de Mme Françoise Longchamp du 9 novembre 2010 suite à la réponse à son interpellation intitulée « “Nativa”, “Nativa+”, “Nativa combi” : un peu d'éthique dans l'information au public, s.v.p. ! » »

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Le 9 novembre 2010, le Conseil communal a adopté la résolution suivante proposée par Mme Longchamp :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité envoie à ses clients par le biais d'une prochaine facture des informations complémentaires complètes, claires et objectives leur permettant de se déterminer en connaissance de cause. »

Réponse de la Municipalité

Préambule

Les grilles tarifaires de l'électricité valables dès le 1^{er} janvier 2011 ont été publiées le 31 août 2010 sur le site internet de la Ville, conformément au délai fixé par l'Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI).

La création d'un tarif d'approvisionnement de base (Combi) et de produits certifiés 100% renouvelables (Nativa et Nativa+) représentait un changement radical dans la conception des tarifs. En outre, ce changement s'accompagnait d'une baisse de la composante « acheminement » pour tous les tarifs, y compris pour la gamme Nativa dont tous les clients bénéficient désormais par défaut.

Ces modifications importantes ont été présentées aux médias lors d'une conférence de presse le 16 septembre 2010. Un courrier a ensuite été adressé à chaque client le 24 septembre, accompagné d'un dépliant qui expliquait le changement par défaut - soit l'obtention d'une énergie de meilleure qualité environnementale pour un tarif moins élevé -, la provenance de l'électricité pour tous les tarifs et la manière de procéder pour obtenir les tarifs Combi ou Nativa+.

Municipalité de Lausanne
Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch

Le choix de basculer tous les clients, pour le même prix de l'énergie et avec une baisse de l'acheminement (soit un tarif global moins élevé), dans un produit certifié 100% renouvelable plutôt que dans le tarif avec l'énergie la moins chère, mais dont l'origine est fossile, nucléaire et indéterminée, a été sujet à critique de la part de certains médias. L'interpellation urgente de Mme Longchamp portait en partie sur ce sujet, ainsi que sur la clarté de la communication des SIL. Elle portait également sur le sujet complexe de la provenance de l'énergie. Le débat déclenché par l'annonce des nouveaux produits a permis de lever certaines confusions à cet égard. En effet, s'il n'est pas possible de savoir d'où proviennent les électrons consommés par chaque client, le marché de la certification permet de savoir précisément quelles quantités sont produites de manière renouvelable, quels distributeurs les achètent, et au final, quel client soutient ce type de productions plus onéreuses que des productions à partir d'énergies fossiles ou nucléaire.

Les clients des SIL, quelle que soit leur motivation - choix conscient ou désintéret -, ont pour la très large majorité conservé le tarif Nativa proposé par défaut. Au 1^{er} janvier 2011, la situation était la suivante :

Gamme tarifaire	Consommation 2011 estimée	% de la consommation
Nativa	746 GWh	89.1%
Nativa+	3 GWh	0.4%
Combi	88 GWh	10.5%
Total	837 GWh	100.0%

Information aux clients

Pour répondre à la résolution de Mme Longchamp, qui demandait qu'une nouvelle information soit faite à tous les clients, les SIL ont utilisé leur bulletin d'information « Les Quatre saisons de l'énergie » (annexe), qui est régulièrement joint aux factures. L'éditorial de M. Pidoux, directeur des SIL, et plus de la moitié du dernier bulletin sont consacrés aux informations sur la composition et le prix de l'électricité pour 2011. Il comprend également le tableau de marquage de l'énergie pour 2009, soit le bilan global de la provenance de toute l'énergie distribuée par les SIL cette année-là.

Ce bulletin est distribué avec les factures de décomptes. Compte tenu du cycle d'expédition de ces factures, les derniers clients à être informés le recevront début avril de cette année.

Le site internet de la Ville a également été modifié pour permettre de trouver sur la même page la description des différents tarifs de l'électricité et la procédure pour en changer.

En vous remerciant de prendre acte de ce qui précède, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Philippe Meystre

Annexe : ment.

Les nouveaux tarifs (dès le 1^{er} janvier 2011)

Dès le 1^{er} janvier 2011 votre facture d'électricité va diminuer d'environ 5% en raison d'une baisse du coût d'acheminement de votre énergie. Cette baisse concerne l'ensemble de nos clients quel que soit leur choix en énergie : *nativa*®, *nativa*® plus ou *combi*.

Les 4 éléments qui composent votre facture d'électricité

1 Energie	Prix de l'énergie (prix du kWh) que vous avez choisi en fonction de vos critères économiques et environnementaux : <i>nativa</i> ®, <i>nativa</i> ® plus, <i>combi</i> .
2 Acheminement	Prix du transport de l'électricité jusqu'à chez vous.
3 Services Système	Prix du gestionnaire du réseau de transport sur le plan national SwissGrid.
4 Taxes et redevances diverses	Elles comprennent la redevance d'utilisation du domaine public pour le réseau électrique et sont dues à l'Etat et aux différentes communes desservies par les SIL.
47%	Répartition de la facture
53%	

Tarifs de l'électricité 2011 (hors taxes*)

Energie fournie par défaut	Profil simple	Profil duo
nativa ®	12.80	Heures pleines* 13.42 Heures creuses* 10.32
Acheminement (identique pour chacun des produits de l'électricité)	11.00	8.33
Services Système (identique pour chacun des produits de l'électricité)	0.77	0.77
Total	24.57	25.86

*certaines taxes sont différentes pour chaque commune couverte par la zone de distribution des Services Industriels de Lausanne.

Si vous avez choisi **nativa**® plus

+ 4.25 ct/kWh.

par rapport à l'énergie *nativa*®, profil simple

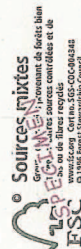
Si vous avez choisi **combi**

- 0.94 ct/kWh

par rapport à l'énergie *nativa*®, profil simple

Prix en ct/kWh hors TVA et taxes dues à l'Etat et aux communes.

Pour plus d'informations sur nos tarifs 2011 : service clients 0842 841 841
clients@sil.ch www.sil.ch



Printemps, été, automne, hiver :

À CHAQUE SAISON SES BESOINS D'ÉNERGIE!

Le prix de l'énergie est un sujet sur lequel la presse et les milieux politiques reviennent souvent. Dans le domaine de l'électricité, les prix de l'énergie dépendent pour une large part d'un marché européen très sensible et mouvant.

Mais d'autre part, les prix doivent, pour l'immense majorité des clients, être déclinés en tarifs. Ceux-ci sont fixés de manière annuelle et ils sont étroitement surveillés par le régulateur fédéral. Les écarts entre prix européens et tarifs locaux sont un des risques importants pris par les distributeurs locaux d'électricité.

Les tarifs, vous le verrez dans ce bulletin, doivent intégrer plusieurs composantes. Celle de l'énergie, dont il est question ci-dessus, mais aussi celle de l'acheminement, qui inclut tous les coûts liés au transport, à la transformation et à la distribution de l'électricité. On ne réalise pas à quel point l'électricité, qui nous paraît une commodité évidente dans notre vie quotidienne, est le résultat d'un travail d'une redoutable complexité du point de vue technique. Cette évidence est une des conséquences de l'excellence du travail des producteurs d'électricité et des exploitants du réseau électrique.

A l'orée de l'année 2011, j'aimerais remercier ces professionnels des réseaux d'énergie et de lumière qui travaillent dans l'ombre ! Et je tiens également à vous remercier, chères clientes, chers clients des Services Industriels de Lausanne, pour la confiance que vous nous accordez.

Le bulletin que vous tenez entre les mains vous informe de l'évolution des produits que nous mettons à votre disposition. Il est, comme le marché de l'énergie, appelé à évoluer. Vous le retrouverez, sous une forme renouvelée, tout au long de l'année qui commence. Pour 2011, je vous souhaite une abondance de bonheur et d'énergie renouvelable.

Jean-Yves Pidoux
 Conseiller municipal, Directeur des Services Industriels

Qualité de l'électricité fournie par les SIL en 2009

Depuis l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2005, de la révision de l'Ordonnance fédérale sur l'Energie (OEnE), vous bénéficiez d'une transparence absolue sur la qualité de l'électricité que nous vous fournissons. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les informations sur l'ensemble de l'électricité fournie par les SIL en 2009.

Marquage de l'électricité	
Votre fournisseur d'électricité: Contact: Année de référence: L'électricité que nous avons fournie à nos clients était composée de:	
Services Industriels de Lausanne Place Chauderon 23, 1002 Lausanne Tél. 0842 841 841 www.lausanne.ch/sil 2009	De Suisse 52.67%
En %	Total
Energies renouvelables	75.91%
Energie hydraulique	71.21%
Autres énergies renouvelables	4.00%
Energie solaire	0.05%
Energie éolienne	0.29%
Biomasse	3.66%
Géothermie	0.00%
Courant au bénéfice de mesures d'encouragement ¹	0.70%
Energies non renouvelables	9.46%
Energie nucléaire	6.97%
Energies fossiles	2.49%
Pétrole	0.00%
Gaz naturel	2.49%
Charbon	0.00%
Déchets	3.66%
Agents énergétiques non vérifiables	10.97%
Total	100.00%

¹ Courant au bénéfice de mesures d'encouragement: 42.6% d'énergie hydraulique, 3.8% d'énergie solaire, 1.3% d'énergie éolienne, 52.3% d'énergie de biomasse et de déchets issus de la biomasse, 0% de géothermie. Les Services Industriels de Lausanne participent aux objectifs de production à partir d'énergies renouvelables de la Confédération et bénéficient à ce titre de mesures d'encouragement pour les ouvrages suivants:

- Centrale de biométhanisation de la ferme des Saugelles (Hauts de Lausanne)
- Microcentrale hydroélectrique du Copeland (Lausanne, Vallée de la Jeunesse)
- Eolienne Mont-d'Ottin (Vernayaz, Vallée du Rhône)

Près de 76% de l'électricité que nous vous avons fournie en 2009 est produite à partir d'énergies renouvelables.

Qualité et provenance de la gamme d'électricité 2011

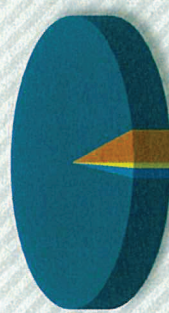
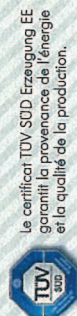
Nous vous informons également de la qualité et de la provenance géographique de chacun des produits qui composent notre gamme à partir de 2011.

Si vous avez choisi **nativa®**

L'énergie de référence du réseau lausannois 100% renouvelable, certifiée pour soutenir l'environnement sans dépenser plus.

nativa® représente l'évolution logique de qualité de l'électricité fournie par les SIL.

Provenance: Suisse, notamment Vaud et Valais.



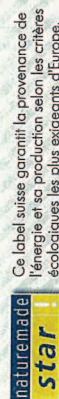
Energie hydraulique	96.35%
Energie issue du recyclage	3.50%
Energie éolienne	0.09%
Energie solaire	0.06%

Si vous avez choisi **nativa® plus**

La solution pour s'engager davantage en faveur des nouvelles énergies renouvelables.

nativa® plus est composée à 100% de nouvelles énergies renouvelables et certifiée naturemade star.

Provenance: mini-hydraulique locale, éolienne de Collonges (VS), solaire de la région lausannoise.



Energie mini-hydraulique	53.00%
Energie éolienne	45.00%
Energie solaire	2.00%

Si vous avez choisi **combi**

L'énergie non renouvelable d'origine non certifiée.

Provenance: marché de l'électricité (France, Allemagne et Suisse).



Agents énergétiques non vérifiables	52.91%
Energie nucléaire	33.24%
Energies fossiles	13.85%